ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

prescription

Question écrite n° 84139

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice sur le rapport d'information sur la prescription en matière pénale. Il propose de porter à vingt ans le délai de prescription de l'action publique en matière criminelle. Il souhaiterait connaître son avis sur le sujet.

Données clés

Auteur : M. Pierre Morel-A-L'Huissier
Circonscription : Lozère (1re circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 84139
Rubrique : Droit pénal
Ministère interrogé : Justice
Ministère attributaire : Justice

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 7 juillet 2015, page 5139
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)